

Un syndicat de police veut alléger la procédure pénale

Le syndicat Alliance cherche à convaincre les parlementaires que la procédure pénale peut être simplifiée pour un gain de temps mais aussi une meilleure efficacité sur le terrain

On peut être amené à interpellé à 6 heures du matin et ne pouvoir entendre le suspect que 24 heures plus tard, tant les contraintes de procédure sont lourdes. » Nicolas Vincent, l'un des représentants du syndicat Alliance Police nationale dans les Alpes-Maritimes, chargé de l'investigation, sait de quoi il parle. Il a longtemps travaillé à la brigade criminelle de la PJ de Nice. Aujourd'hui, lui et ses collègues se lancent dans un projet ambitieux : réformer l'investigation, convaincre les parlementaires d'alléger une procédure pénale qui, avec le légitime souci du respect des droits de la défense, est devenue au fil du temps un savant mélange de règles kafkaïennes et de bureaucratie soviétique. Une lourdeur vécue parfois comme de la défiance par les enquêteurs.

« Plus ça va, plus la procédure est lourde », critique Nicolas Vincent. Au point que certains officiers de police judiciaire renoncent, et c'est inédit, à leur habilitation. Pour pallier ce début de crise de vocation, Alliance a créé une boîte à idées pour simplifier la procédure. Quelque 8852 enquêteurs ont envoyé leurs suggestions.



Nicolas Vincent, un représentant du syndicat Alliance Police nationale a rencontré Loïc Dombreval, député de la 2^e circonscription des Alpes-Maritimes, pour tenter de le convaincre d'alléger les procédures pénales. (DR)

Voici quelques propositions simples qui mériteraient, pour certaines d'entre elles, une évolution du code de procédure pénale, explique le syndicat Alliance.

1 L'allongement de la durée de garde à vue

La goutte d'eau a été la loi du

3 juin 2016, censée renforcer la lutte contre le crime organisé, et qui a ajouté des contraintes aux enquêteurs. « On nous demande de laisser la personne gardée à vue s'entretenir avec un proche pendant trente minutes. Incroyable non ? », s'étrangle un commandant qui a plus de trente ans d'ex-

périence. La présence d'un avocat est également désormais nécessaire quand un suspect est présenté à un témoin.

Compte tenu de ces contraintes, il conviendrait, selon le syndicat, de porter la durée initiale de la garde à vue à 48 heures. « Auparavant, on faisait deux ou trois auditions dans la journée. Aujourd'hui, c'est une audition maximum. »

2 Simplifier les perquisitions de nuit

« Si l'on trouve de la cocaïne lors d'une perquisition de nuit dans le cadre de terrorisme, on ne peut pas saisir la drogue et on ne peut pas se saisir des faits », déplore Nicolas Vincent. Il faut faire garder les lieux pour perquisitionner à nouveau à 6 heures du matin. »

3 Davantage de vidéo dans la procédure

Avec l'enregistrement vidéo des auditions, perquisitions, constatations... mis en ligne sur un serveur, l'enquêteur ne rédigerait qu'un compte rendu simplifié avec seule-

ment les éléments intéressants.

4 Fusionner enquête préliminaire et enquête de flagrant délit

Il en existe trois aujourd'hui : enquête de flagrant délit, enquête préliminaire et enquête sur commission rogatoire.

Alliance rêve que l'enquête préliminaire et l'enquête de flagrant délit soit fusionnée.

Elle demande également que la compétence des OPJ soit nationale et non plus locale.

5 La dématérialisation de la procédure

« Il faut généraliser la signature électronique. Cela permettrait de supprimer la pose de la Marianne sur une expertise de 50 pages faite en quatre exemplaires », propose Nicolas Vincent. « Rien que cette avancée représenterait un gain de temps considérable. »

« Au début de ma carrière, un PV de garde à vue tenait en quelques lignes. Aujourd'hui, c'est trois pages », déplore une OPJ, trente ans de maison.

CHRISTOPHE PERRIN
chperrin@nicematin.fr

La préfecture lance la concertation sur la police du quotidien

La sécurité est l'une des préoccupations majeures des Français. Du coup, le gouvernement s'est engagé à lutter contre le sentiment d'insécurité.

Exit « la police de proximité » qui avait été abandonnée par la Droite. Le nouveau concept du gou-

vernement s'intitule « la police de sécurité du quotidien ». Il sous-entend une évolution des missions des forces de l'ordre pour répondre à l'attente des citoyens. Des agents mieux équipés, recentrés sur leurs missions premières, un meilleur accueil dans les commissa-

riats et les gendarmeries... Les réunions de concertation avec les policiers et les gendarmes ont été lancées cette semaine dans les Alpes-Maritimes autour de Jean-Gabriel Delacroy, le directeur de cabinet du préfet.

À la sortie d'une heure d'en-

retien, mercredi, au commissariat Foch à Nice, les syndicats étaient dubitatifs. « Il y a déjà eu beaucoup de réformes », remarque Fabrice, un officier. « Nous, nous demandons des choses basiques : des voitures et des radios qui fonctionnent. Cesser d'emmener des étrangers

en situation irrégulière dans les centres de rétention de Perpignan ou Toulouse. Désencombrer la justice et construire des places de prison. » Celya Boumedien, élue du syndicat, est sur la même longueur d'onde : « Cette police de sécurité du quotidien, c'est le flou total, un peu le

fourre-tout. Il faut de toute façon des moyens matériels et humains. L'ilotage d'antan ne me paraît plus adapter à une délinquance de plus en plus dangereuse. Nous attendons aussi une réponse pénale à la hauteur. Il en va de notre crédibilité sur le terrain ».

Quel gain pour une location Airbnb sur la Côte d'Azur ?

Vous voulez savoir combien pourrait vous rapporter votre appartement ou maison si vous louez sur Airbnb ? Rien de plus simple désormais. Depuis mardi, il vous suffit de vous connecter à la carte interactive baptisée Dataville⁽¹⁾ mise en ligne par la plateforme américaine. Et ensuite, d'entrer le nom de votre ville, de votre département ou de votre région. En réponse, vous découvrirez donc votre revenu moyen potentiel. Mais pas que. Depuis un an, au niveau de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, on comptabilise 89 800 annonces mises en ligne représentant 1,6 million de voyageurs de 153 nationalités différentes. Au total, ces locations ont rapporté 1,4 milliard d'euros à leurs hôtes. Dans les Alpes-Maritimes, on comptabilise 31 500 annonces, 584 000 voyageurs, 145 nationalités et un revenu global de 560 millions d'euros. Avec des disparités évidentes entre les villes de la Côte d'Azur. C'est Saint-Paul-de-Vence qui est en tête du revenu moyen par hôte avec 5 300 €,



Depuis septembre 2016, les locations sur Airbnb ont rapporté 560 millions d'euros à leurs hôtes dans les A.-M. (Photo S. B.)

suivi de Saint-Jean-Cap-Ferrat (4 500 €), Théoule-sur-Mer (4 300 €), Opio (4 200 €), Beaulieu-sur-Mer (4 000 €).

1. dataville.byairbnb.com

R. P.

En bref

Le chômage progresse de 0,1 % dans les Alpes-Maritimes sur les trois derniers mois

Une hausse de 0,1 % sur trois mois (soit + 50 personnes). Il progresse de 0,5 % sur un mois et de 0,6 % sur un an. En Paca, ce nombre augmente de 0,2 % sur trois mois, de 0,4 % sur un mois et de 1,6 % sur un an. Dans les Alpes-Maritimes, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant ou non exercé une activité dans le mois (catégories A, B, C) s'établit à 104 530 fin octobre 2017. Ce nombre augmente de 1,2 % sur trois mois soit +1 290 personnes). Il progresse de 0,5 % sur un mois et de 3,9 % sur un an. En Paca, il est en hausse de 0,8 %

sur trois mois, de 0,4 % sur un mois et de 4,4 % sur un an.

Christian Estrosi reconduit à la vice-présidence de l'AMF

Christian Estrosi a été reconduit hier, vendredi, par ses pairs, au poste de vice-président de l'Association des maires de France « Je suis honoré et heureux d'avoir été élu hier, aux côtés de François Baroin, vice-président de l'Association des maires de France, pour porter la voix des territoires et promouvoir les initiatives de nos communes », a déclaré le maire de Nice. « Les maires ont une triple exigence de proximité, de responsabilité et d'action. Ils sont à ce titre les piliers de la République », a-t-il encore ajouté.